

## Les histoires d'après-demain : Il n'y a pas de faits sur l'avenir mais plutôt des fictions

*Dans l'idée de maintenir une réflexion prospective permanente, il a été proposé aux membres du Conseil de développement de se livrer à l'exercice de la fiction sur la base de quelques principes :*

- raconter une histoire d'anticipation avec pour cadre le territoire métropolitain
- privilégier la fiction (personnages, intrigue...) au texte prospectif classique
- se projeter dans l'avenir à 30 ou 40 ans
- laisser libre cours à l'imagination sur des scénarios de toutes natures (optimistes, pessimistes ou... lucides)



### "Apocalypse Nantes"

ou d'hier à demain : pour envisager le futur, relire le passé

Par Jean RENARD – 9 septembre 2014

[renard.jean@numericable.fr](mailto:renard.jean@numericable.fr)

En ce printemps 2030, depuis la grande baie de la salle de séjour de leur maison de retraite JB et JMA, confortablement installés dans leur fauteuil, admiraient le paysage qu'ils avaient contribué à dessiner lors des temps glorieux des années 2000.

De leur fenêtre, largement ouverte en ce début de soirée vers le large et l'aval du fleuve, ils pouvaient voir les touristes déambuler sur la plate-forme supérieure du nouveau pont transbordeur inauguré en 2027 par le nouveau maire de la ville, complété par le téléphérique reliant la rive nord du fleuve à Trentemoult. Ce pont avait autorisé et permis le retour du trafic du port le long des quais jadis abandonnés. Cargos, bateaux de croisière et barges se partageaient l'espace. Il s'agissait là d'une heureuse initiative associant besoins de mobilité défendus par les adhérents de diverses associations regroupées en un collectif, retour du trafic fluvial compte tenu des coûts des carburants, offre touristique relayant celle de l'éléphant et du monde marin, et rappel du patrimoine que Nantes la bleue, présidée par le nonagénaire JPP toujours fringant, entendait défendre.

#### Retour sur le passé

Nos deux compères méditaient de concert sur les évolutions de la ville et l'inanité de la prospective en relisant les travaux de la défunte OREAM<sup>(1)</sup> et les premiers numéros, trop souvent ignorés, de la revue des Cahiers nantais, sorte de préfiguration de l'excellente revue Place publique. Ils se délectaient en particulier de l'article du professeur André Vigarié de 1971 consacré à la présentation du schéma directeur de l'aire métropolitaine Nantes Saint-Nazaire.

C'est qu'à l'aube des années 1960, alors qu'ils étaient de jeunes bambins, les projets ne manquaient pas, portés par la toute jeune DATAR<sup>(2)</sup>, présidée par le grand ordonnateur Olivier Guichard, un fidèle du Général qui avait préféré postuler à la mairie de la Baule plutôt qu'à celle de Nantes pour laquelle il était pourtant naturellement destiné, à lire l'excellent jeune journaliste politique parisien qu'était alors Alain Duhamel.

La liste était longue. Usine sidérurgique sur l'eau sur la rive nord auprès de Donges-est, identique à ce qui se mettait en place à Dunkerque et à Fos ; centrale nucléaire du Carnet, solidement défendue par les responsables de la CCI nantaise ; autoroute urbaine sur les berges de l'Erdre ; barrage mobile sur la Loire à l'aval de Nantes afin de réguler le cours du fleuve et de supprimer les effets de la marée dans la ville ; vaste espace ludique sur la rive sud, sous la forme d'un parc de loisirs dit de la Martinière, destiné à satisfaire les classes populaires qui parallèlement peuplaient les ZUP de la périphérie de la ville, et ce qui au passage évitait aux résidents des rives de l'Erdre la promiscuité ; modernisation de l'aéroport, baptisé Nantes Atlantique qui devait d'après les savants calculs des responsables et experts, dépasser en l'an 2000 les 6 millions de passagers, ce qui rendait nécessaire la construction d'un aéroport international afin d'accueillir le Concorde, au nord de la ville, équipement programmé pour 1985 au plus tard selon le préfet Camous. Et on pouvait ajouter bien d'autres projets qui n'ont pas vu le jour. Certains de ces projets ont toutefois été réalisés, ainsi en a-t-il été du pont de Saint-Nazaire achevé fin 1975, ou encore du périphérique ceinturant la ville avec la construction au début des années 1990 du pont de Cheviré.

En revanche, dans ces analyses de savante prospective, rien sur la possibilité d'une LGV entre Paris et Nantes, tandis que l'on supprimait les dernières lignes du tramway jaune afin de laisser toute la place à la reine automobile. Rien non plus sur la construction des grands centres commerciaux hors de la ville, au débouché des grandes voies routières, alors même que la famille Decré créait la première grande surface sur la commune de Saint-Herblain. Quant à l'université renaissante, aux côtés de la vieille école de médecine, se mettaient en place des locaux vite insuffisants pour accueillir les hordes de jeunes du département mais aussi de Vendée et du Maine et Loire issus des années du baby boom d'après guerre, dessinant ainsi l'aire d'attraction de la métropole. Ainsi avait-on programmé en 1964 les locaux de la faculté des lettres sur les dimensions de celle de Dijon de 1950. Bel exemple de prospective !

### **Regard sur le futur**

Certes en ce printemps 2030 bien des choses avaient modifié les paysages urbains.

La fusion de la ville avec les communes voisines par le décret-loi de 2022 que la nouvelle présidente de la République, Marine le Pen, avait fait voter en même temps que le retour au franc avec la sortie de l'euro, mais aussi la reconnaissance du statut de Nantes comme métropole d'un Grand Ouest, ce au grand déplaisir des militants de Bretagne réunie qui menaçaient de faire sécession de la République, suite aux exemples de l'Ecosse et de la Catalogne, avaient constitué autant d'événements insoupçonnés de la part des spécialistes de la prospective.

Avec ces restructurations des territoires de la métropole, cette dernière atteignait le million d'habitants que les experts de l'OREAM avaient envisagé pour l'an 2000. Mais la défaite cuisante de la municipalité sortante en 2022 avait remis en cause bien des certitudes. Cette élection avait bouleversé la donne politique, à Nantes aussi, avec le retour de la droite dite républicaine à la mairie après un long intermède depuis 1989.

L'alliance des couches moyennes du centre ville et des classes populaires des périphéries qui avait expliqué l'élection d'une jeune maire socialiste en 2014 avait été rompue. Les analyses prémonitoires du géographe Jean Rivière (dans la revue Place publique n° 47, septembre 2014) et celles plus anciennes de Danièle Rapetti, avaient bien montré le décrochage progressif entre votes de gauche et appartenance sociale, au profit des partis populistes de droite.

En de telles circonstances l'abandon du projet de l'aéroport de Notre-Dame des Landes avait été un épiphénomène. Les terrains, repris par l'association des amis du Puy du Fou, étaient occupés par un vaste espace ludique voué aux concerts en plein air et à un parc d'attraction dit « Au temps des dinosaures » complétant les attractions du parc du bocage vendéen !

Il en avait été de même quant à la suppression du département en 2021 et la promotion concomitante des pays, enfin réhabilités. Il en avait été reconnu et délimité cinq dans le département : pays d'Ancenis, pays du Vignoble, pays de Retz, pays Guérandais et Castelbriantais.

En revanche d'autres événements et équipements avaient transformé profondément les paysages urbains dont le pont transbordeur et le téléphérique cités ci-dessus et qui avaient fait la une des hebdomadaires nationaux à maintes reprises, donnant à Nantes une image de modernité que Rennes et Bordeaux nous enviaient.

Ainsi la terrible inondation de 2028, accentuée par la montée du niveau marin, attestée par tous les observateurs, y compris les pêcheurs à pied sur l'estran, avait alerté les autorités sur le danger d'une crue voisine de celle de 1910, et obligé les élus à ne pas accepter l'agrandissement du CHU malencontreusement posé au cœur de l'île. C'est pourquoi, en lieu et place, une nouvelle maison de retraite sur pilotis abritant nos personnages cités plus haut avait vu le jour.

La ville numérique envisagée au début du siècle avait profondément modifié les comportements des habitants. Les besoins de mobilité étaient réduits. Ordinateurs, écrans, robots intelligents, avaient conduit les autorités à revoir les équipements scolaires et de santé. Désormais les grands rassemblements étaient les lieux et équipements festifs que la généralisation des 28 heures permettait de multiplier. On était loin des 35 heures du temps de Madame Aubry. C'est pourquoi il avait fallu se préoccuper des liaisons avec le littoral, mais aussi des espaces de loisirs de proximité. Les locaux de l'ancienne université sur les bords de l'Erdre constituaient un bel exemple de recyclage. Les cours magistraux avaient disparu avec la multiplication des moocs et tout un chacun pouvait suivre les leçons depuis son domicile. Les anciens amphithéâtres servaient pour des concerts et des rencontres du troisième âge.

Nos deux compères cités ci-dessus participaient volontiers à ces activités. Ils avaient même programmé pour le prochain week-end une sortie dans le parc naturel régional de l'estuaire qui avait vu le jour après de nombreuses péripéties à l'aube des années 2020. Peut-être iraient-ils jusqu'à La Baule afin de voir ce qu'il restait de la plage suite aux dégâts de la tempête Léonarda de février 2030, si le bus de la maison de retraite, alimenté à l'hydrogène, était bien en état de marche et surtout si les chauffeurs de la compagnie n'étaient pas en grève afin de réclamer le retour à leur régime spécial de retraite.

---

<sup>(1)</sup> OREAM : *Organisme régional d'étude et d'aménagement d'aire métropolitaine*

<sup>(2)</sup> DATAR : *Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale*

*Les personnages de cette fiction, identifiés par leurs initiales, peuvent être aisément retrouvés par les lecteurs perspicaces. Quelques indices :*

*JB : Jacques Balutin, Jean Blaise, Jack Bauer...*

*JMA : Jean Michel Apathie, Jean-Marc Ayrault, Jean-Michel Aulas...*

*JPP : Jean-Pierre Pernault, Jean-Pierre Peyon, Jean-Pierre Papin...*